Fonds national suisse de la recherche scientifique

Autor(en): **Perret, Henri**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Rote Revue : sozialistische Monatsschrift**

Band (Jahr): **30 (1951)**

Heft 11

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-336623

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

westschweizerischen Zeitungen. Diese Blätter erklärten, daß sie stets eine deutschfeindliche und profranzösische Haltung eingenommen hätten und bestätigten eine Parteinahme in diesem Sinn auch für die Publicitas.

Die Gegenwart berührt dieser Streit nicht. Die erwähnten Erklärungen der westschweizerischen Zeitungen bestätigen aber wiederum, daß die Publicitas und die ihr angeschlossenen Organe dieselbe politische Richtung vertreten. Sollte es nur ein Zufall sein, daß an die 40 Zeitungen dieselbe politische Haltung einnehmen wie Publicitas? Klingt es glaubhaft, wenn im selben Atemzug diese Zeitungen versichern, daß Publicitas nie versucht habe, einem Organ den politischen Kurs vorzuschreiben?

Über die Richtung des politischen Kurses der Publicitas braucht man sich hierbei gewiß nicht den Kopf zu zerbrechen. Die führenden Publicitasleute stammen alle aus Tustkreisen und sind Anhänger der ausgesprochensten Reaktion. Die schweizerische demokratische Öffentlichkeit hat deshalb alles Interesse, zu wissen, welchen Einfluß der Publicitastrust auf die Presse ausübt.

HENRI PERRET

Fonds national suisse de la recherche scientifique

La plupart des pays civilisés font de grands efforts financiers pour favoriser la recherche scientifique. Quelques-uns mêmes, les Etats-Unis, la Russie, ont institué des laboratoires bénéficiants des crédits illimités.

On comprend partout, ou presque, que le développement économique, social, la prospérité de l'industrie, de l'agriculture, l'hygiène, la santé publique, sont en fonction des découvertes scientifiques et de leurs applications.

La Suisse, qui a occupé dans le domaine des sciences un rang très honorable, n'a pas fait, dans ces dernières années, l'effort financier nécessaire pour le conserver et ce n'est par pour rien que de nombreuses institutions ont jeté un cri d'alarme.

«Le 21 décembre 1950, les présidents de la «Société helvétique des sciences naturelles», de l'«Académie suisse des sciences médicales», de la «Société suisse des sciences morales», de la «Société suisse des juristes», de la «Société suisse de statistique et d'économie publique», du «Conseil de l'école polytechnique fédérale», ainsi que les recteurs de l'école polytechnique fédérale, des sept universités cantonales (Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Zurich) et de l'école des hautes études commerciales de Saint-Gall, agissant au nom des associations et hautes écoles

en question, ont remis au Conseil fédéral, représenté par M. Petitpierre, président de la Confédération, et par MM. Etter et Rubattel, conseillers fédéraux, un mémoire signé par eux tous et concernant la création d'un fonds national suisse de la recherche scientifique[1].»

Ce mémoire, qui nous paraît très objectif et que nous ne pouvons malheureusement citer en entier, faute de place, contient des affirmations troublantes et suggère le remède à une situation précaire qui ne pourrait plus se prolonger sans danger:

«Les milieux scientifiques de notre pays observent avec une attention grandissante les efforts que fait l'Etat dans tous les pays civilisés en faveur de la recherche scientifique. Par comparaison, ces milieux considèrent avec inquiétude l'insuffisance tous les jours plus patente des moyens mis à la disposition de nos chercheurs et le danger de vieillissement qui menace la science suisse...

A longue échéance, l'existence d'un pays pauvre en matières premières comme le nôtre dépend beaucoup plus que ce n'est le cas pour d'autres mieux lotis à cet égard, de l'activité créatrice de nos laboratoires et de nos centres de recherches. Si elle renonce à utiliser ses facultés inventives, si elle ne fait pas l'effort financier nécessaire en faveur des recherches de base, la Suisse ne sera bientôt plus en mesure de conserver sa situation dans le domaine économique ou technique...

Ce n'est pas par simple besoin de s'affirmer que les hommes de science de notre pays insistent sur la nécessité pour nous de nous maintenir au même niveau que l'étranger, mais parce qu'ils jugent que la Suisse, qui a été épargnée par le dernier conflit, est tenue, envers le monde et en particulier l'Europe, de faire des efforts au moins équivalents à ceux d'autres pays et, notamment, des petites nations éprouvées par la guerre. En un temps où s'accusent les contrastes sur le plan de la politique mondiale, notre pays doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour accroître ses forces morales et son potentiel scientifique, économique ou industriel...

Il serait faux de croire que l'on ne fait rien chez nous pour encourager la recherche scientifique. Toutefois, les efforts accomplis à cette fin ne suffisent plus à nous maintenir au niveau de l'étranger et il devient indispensable de trouver de nouveaux moyens financiers en faveur de nos chercheurs...

Si la recherche scientifique est à même de faire bénéficier largement le pays de ses travaux, la prospérité de la Suisse est assurée; si, au contraire, les moyens lui en sont refusés, cela ne laissera pas de retenir sur l'activité nationale qui ira en s'atrophiant lentement.»

En conséquence, les représentants de nos hautes écoles et de nos sociétés savantes demandent au Conseil fédéral et aux Chambres de créer un «Fonds national de la recherche scientifique» de lui allouer un million à titre de capital de dotation et de lui assurer le versement d'une subvention annuelle de 4 millions pendant une période de cinq années au moins. Ils soulignent avec

[1] Message du Conseil fédéral du 26 octobre 1951, relatif au «Fonds national suisse de la recherche scientifique».

raison que les dépenses pour la défense nationale, les constructions et les moyens de transport excèdent de loin les sommes demandées pour le Fonds en question, «alors que la recherche scientifique a, pour un peuple, au moins autant d'importance que les domaines précités».

La motion Anderegg, déposée au Conseil National en octobre 1950, et appuyée par 52 co-signataires, propose de financer le «Fonds national» et souligne aussi que «la force de notre peuple ne dépend pas seulement de sa préparation militaire et économique, mais tout autant de sa préparation sur le plan culturel, spirituel et scientifique».

Le message du Conseil fédéral aux Chambres est intéressant. Il contient un bref historique de la recherche scientifique en Suisse depuis le Moyen-Age à nos jours et rappelle les noms glorieux de quantité de nos concitoyens, universellement connus, et dont les œuvres ont fait progresser les sciences et la philosophie.

Nous ne pouvons, à notre grand regret, nous arrêter à ce chapitre, mais le fait que le Prix Nobel a déjà été distribué à huit savants suisses prouve la contribution importante de notre pays aux découvertes qui honorent l'humanité.

«Le rayonnement international de notre pays», dit le Conseil fédéral, «est dû pour une bonne part à notre activité scientifique. On peut même l'établir par des chiffres. Dans un ouvrage célèbre sur l'histoire des sciences, le savant genevois De Candolle faisait observer que, depuis le milieu du XVIIe siècle jusqu'au terme de ses observations, en 1869, aucun pays n'avait enregistré, proportionnellement à sa population, autant de savants de classe internationale que la Suisse.» Les résultats de recherches scientifiques et techniques sont incalculables. C'est à eux, en grande partie, que nos industries principales doivent leur prospérité, qu'il s'agisse de la mécanique, de l'horlogerie, du textile, de l'aluminium, des produits chimiques. L'agriculture elle-même a bénéficié, plus que beaucoup de gens ne le pensent généralement, des découvertes de la science, à tel point que l'on peut affirmer avec notre gouvernement «que, sans l'aide de la science, il n'eût pas été possible d'assurer aussi largement l'alimentation de notre peuple pendant les années maigres de la guerre».

On estime que les cantons et la Confédération consacrent annuellement 40 millions environ à l'enseignement supérieur, mais une petite partie seulement de cette somme est destinée à des recherches. L'industrie a développé considérablement ses laboratoires, ses stations d'essais, ses bureaux de construction. Cela lui coûte vraisemblablement 50 millions par an, mais malgré ces dépenses assez considérables, la situation reste critique et trop peu de

savants suisses peuvent se consacrer à des recherches de science pure desquelles dépendent ensuite quantité d'applications industrielles et techniques.

On sait que les laboratoires modernes nécessitent souvent un équipement formidable dont le prix peut atteindre quelques millions. Mais ne pas dépenser les sommes nécessaires c'est ne plus avancer à une allure convenable. Or, «le danger d'un recul de notre recherche scientifique paraît plus menaçant — dit le Conseil fédéral — si l'on examine ce que font certains pays». La Belgique possède un Fonds national depuis plus de 20 ans et dont le capital de fondation est de 80 millions de francs suisses. En 1948/1949, 12 millions furent affectés à des recherches de base, sans compter 19 millions réservés à des recherches au Congo.

L'Angleterre a fait un effort immense. Elle a dépensé en 1947/1948 736 millions de francs suisses dont 74,7 millions destinés à des universités pour des recherches de base.

En France, en 1946/1947, 1357 savants ont été subventionnés et ont reçu au total 9 millions de francs suisses, tandis que les crédits ordinaires ouverts au Centre de Recherche étaient de 27 millions.

Le budget de la Hollande, pour 1949, prévoit un crédit de 5 millions de francs pour des recherches pures.

La Suède fait un effort identique, sans compter 650 000 couronnes affectées à l'avancement des sciences morales.

Aux Etats-Unis, les choses se font sur une plus grande échelle: «Rien que pour le programme de 1947, on y a dépensé entre les universités, l'industrie, le gouvernement, 5 milliards de francs suisses.» «Une enquête demandant au peuple américain s'il approuvait l'attribution de 1 % du revenu national à l'avancement de la recherche provoqua une majorité impressionnante de réponses affirmatives.»

Nous ne demandons pas de nous mettre à cette échelle, mais à celle d'autres Etats européens. Il y va de notre avenir. Le Conseil fédéral reste modeste lorsqu'il propose un capital de fondation de 1 million pour le Fonds national suisse de la recherche scientifique, une subvention de 2 millions de francs l'année où l'arrêté y relatif entrera en vigueur; 3 millions l'année suivante et 4 millions à partir de la 3me année. Espérons que les Chambres approuveront ce projet sans réserve, et auront la sagesse du laboureur qui sait bien qu'il faut semer si l'on veut récolter[2].

---

[2] Notre cher collaborateur nous permettra d'ajouter que ce ne sont pas seulement les sciences physiques et naturelles qui méritent l'aide du Fonds national. Il y a encore les sciences sociales, les lettres, l'histoire qui en ont aussi besoin et cela d'autant plus qu'elles ne profitent pas des subventions copieuses de l'industrie privée. V. G.